



## Incident castorama ayant reconnu leur responsabilité

Par **deprieck**, le **14/09/2010** à **21:41**

Bonjour,  
depuis fevrier j'attends de la part de castorama dunkerque un dedommagement pour un pot de peinture tombé d'un rayon qui a rendu inutilisable un pantalon et des chaussures (valeur du pantalon sur facture 160 euros) ils ont reconnu leur responsabilité mais me repondent qu'ils attendent une reponse de leur assurance comment puis je faire valoir mes droits  
Merci